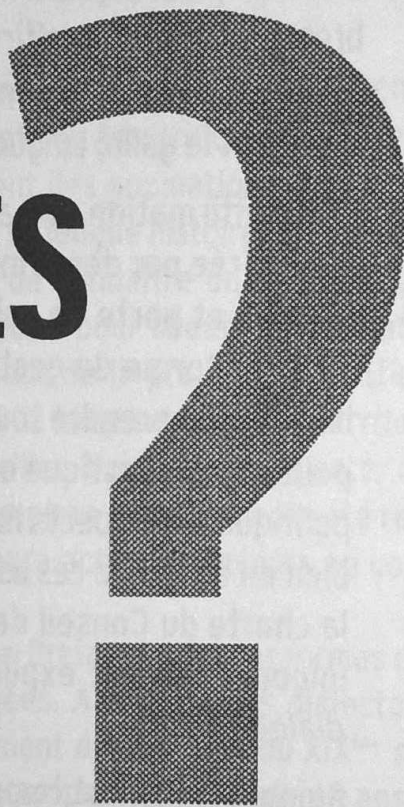


BRETAGNE

2 LANGUES

OU 3



**POUR UNE CLARIFICATION
SUR LA QUESTION LINGUISTIQUE
EN BRETAGNE**

par Olier ar Mogn

Il est fréquent aujourd'hui dans les milieux culturels et politiques bretons d'entendre affirmer que la Bretagne serait trilingue. Une langue nationale, le français, et deux langues régionales, le breton et le gallo, langue romane autonome propre à la Bretagne.

Cette affirmation qui, au premier abord, peut paraître anodine et inspirée par des principes de tolérance, est en réalité lourde de sens et porte en soi des implications politiques fondamentales en terme de gestion des langues dont beaucoup ne souhaitent pas prendre toute la mesure. En effet, qui dit langue dit politique linguistique ou, en d'autres termes, traitement par le politique des aspects linguistiques dans le domaine public. C'est bien en raison de ces aspects d'aménagements linguistiques que la charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires fait explicitement le distinguo entre *langues* et *dialectes* [1].

Aujourd'hui, il est temps en Bretagne de sortir de la confusion intellectuelle entretenue par trois principaux courants :

- Une partie du mouvement défendant le gallo qui a choisit une stratégie de rupture totale avec le français standard,
- Relayée par une partie du personnel politique qui, par démagogie, par calcul anti langue bretonne, ou manque d'information tout simplement, emboîte le pas,
- Suivie de près par une partie du mouvement pro langue bretonne, pas encore débarrassée d'une vision provincialiste, voire localiste, de la langue bretonne et chez qui d'aucun voudrait entretenir le complexe de l'opprimé oppresseur.

Un territoire historiquement bilingue

La langue bretonne

Comme chacun le sait aujourd'hui le breton est l'héritier des immigrations venues de l'Île de Bretagne au haut moyen-âge, il s'est implanté en Armorique et a même pu, de par sa proximité linguistique, receltiser localement des populations n'ayant pas encore abandonné totalement le gaulois. Au cours de sa longue histoire, il a été parlé plus ou moins loin vers l'est de la péninsule avant de connaître un recul géographique d'Est en Ouest continu sur les dix derniers siècles pour aboutir à la situation actuelle que l'on pourrait résumer ainsi : écroulement de la pratique linguistique dans le domaine traditionnel, à l'Ouest, essaimage de la langue sur tout le territoire de la Bretagne historique, particulièrement dans les villes. Il est capital de noter que cette évolution sociolinguistique particulièrement complexe n'a pas encore été réellement étudiée, encore moins mesurée et est, à l'heure actuelle, toujours en construction.

Aujourd'hui, la langue bretonne est parlée en Basse-Bretagne sous ses formes dialectales historiques par les générations les plus âgées. Aux pratiques dialectales s'est rajouté un breton standard qui a émergé lentement depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Celui-ci est aujourd'hui parlé dans toute la Bretagne par les moins de 40 ans et est enseigné dans les écoles. Par bonheur pour la langue bretonne, à part quelques courants marginaux, personne n'oppose plus dialectes et standard. Comme dans d'autres langues européennes chaque forme concourt à la richesse globale d'une langue vivante toujours en évolution.

La langue française

Le français s'est développé sur la partie Nord du domaine de la langue gauloise (moitié Nord de la France, Belgique, Ouest de la Suisse). Il a d'abord pris la forme d'une sorte de magma originel, et original, qu'on regroupe sous l'appellation langues d'Oïl (notez le pluriel) par opposition à la langue d'Oc (occitan) beaucoup plus romanisée et donc plus proche du catalan, de l'espagnol et de l'italien. C'est l'influence germanique qui donne au français sa place particulière au sein du groupe des langues romanes. Quoi qu'on puisse en dire, le gallo n'est qu'une composante de cet ensemble des langues d'Oïl et si la dénomination *gallo* est propre à la Bretagne, l'expression linguistique, elle, recouvre une réalité géographique différente. Au sud de la Loire le parler traditionnel relève plus du poitevin [2] que du gallo. Par contre, en Mayenne et dans le sud du département de la Manche l'on ne peut que constater une unité dia-

lectale avec le gallo. Contrairement aux idées reçues, **il n'y a pas concordance géographique entre la Bretagne et le domaine d'expression du gallo** [3].

Tout ceci montre que l'on devrait entendre par "français" non seulement le français standard que nous parlons tous, celui que l'on entend à la télé et à l'école mais également les dialectes "périphériques" qui ont pu se maintenir tant bien que mal jusqu'à aujourd'hui (gallo, normand, picard...) aussi bien que la langue des banlieues. Pour des raisons historiques propres, la langue française compte parmi les plus corsetées du monde. Souffrant d'un sentiment de manque de "pureté", par rapport au latin, elle n'a eu de cesse de se (re)construire depuis plus de trois siècles par exclusion et "épuration" de tout apport provenant de son magasin dialectal [4]. Le drame du gallo se joue là. Interdit d'existence dans une langue française rejetant sa propre diversité, il lui faudrait pour être, pour exister, aller jusqu'à nier l'évidence et sortir du cadre francophone.

Langue/dialecte, quels enjeux pour quelle société ?

Le cadre strict de l'analyse nationaliste classique tendant à rejeter tout ce qui est français en Bretagne, la langue bretonne apparaît alors comme seule légitime. Pour celui qui ne se reconnaît ni dans l'ensemble français, ni dans l'ensemble brittophone, la tentation est grande de s'inventer une "troisième langue de référence" : c'est le britto-roman, une construction idéologique moderne, en rupture totale avec la vision qu'ont les locuteurs de leur parler et impasse sociolinguistique. D'autant plus que cette revendication d'une "autre langue" propre à la Bretagne n'induit pas sa pratique.

Face à ce tableau générateur de frustrations et d'incompréhensions multiples, peut-être est-il temps d'affirmer avec sérénité que la Bretagne a deux voix, a deux langues et que, comme toutes les langues vivantes, elles ne sont pas uniformes. Nos esprits ont été (dé)formés par une éducation basée sur une vision exclusive du standard. Nous empêche-t-elle donc à ce point d'imaginer une relation saine entre ce standard, nécessaire, et ses formes dialectales toutes également respectables et concourant à la richesse de la forme commune. Si le gallo est une "langue" au sens que certains donne à ce mot, c'est-à-dire expression linguistique entièrement autonome par rapport au français alors l'occitan est une pure chimère. Et combien de "langues" compte donc l'Allemagne ? Ne parlons pas de l'Italie. **La vraie question pour le gallo est celle de la "reconstruction de l'unité et de la diversité à l'intérieur de l'espace linguistique de la langue française"** [5].

Pour sortir de cette situation douloureuse il apparaît donc primordial d'établir comme préalable le respect de toute expression linguistique et notamment le respect le plus absolu dû au gallo en tant que patrimoine linguistique historique de Bretagne.

"Répression des langues minoritaires et dévalorisation des dialectes sont deux attitudes historiquement liées à la politique linguistique jacobine... [6]".

Heureusement, depuis quelques années il semble que les francophones commencent à être plus sensibles à la diversité de leur langue ; l'ouverture récente à la problématique québécoise et aux pratiques spécifiques des pays africains francophones amènent de plus en plus de Français à prendre conscience que cette diversité pourra représenter un des ressorts principaux de la survie de la langue dans les siècles à venir. Il paraît important que cette ouverture vers l'extérieur aboutisse également à mieux prendre en compte les pratiques dialectales du français à l'intérieur même de l'hexagone.

Cette réflexion doit mener les Bretons dans leur ensemble à assumer leur histoire. Il faudra bien un jour parvenir à définir d'une part la place des deux langues, bretonne et française, dans la société du XXI^{ème} siècle et, d'autre part, établir une relation harmonieuse, complémentaire, et donc non conflictuelle, entre standard et pratiques dialectales (vannetaises surtout pour le breton et gallaises pour le français). A cet égard, la place du gallo, ses possibilités d'adaptation, d'évolution, et donc de survie à l'intérieur du domaine francophone, doivent être analysées à partir d'une réflexion tant linguistique (langue/dialecte/patois), historique (Haute/Basse-Bretagne, attraction/répulsion vis-à-vis de l'Etat) que sociologique (complexe patoisant/identité assumée). C'est à l'intérieur de ce schéma de pensée et en se basant sur la réalité des pratiques linguistiques, et non pas sur des mythes, que les conflits linguistiques pourront être appréhendés et, nous l'espérons, résolus. Dans ce domaine, la Bretagne peut jouer, au niveau français, un rôle moteur en terme d'évolution des mentalités. Pour leur part, les brittophones doivent veiller à ne pas reproduire sur le gallo le mode de pensée dont la langue bretonne a eu à souffrir.

A cet égard, l'intérêt certain et de plus en plus soutenu pour l'étude et la conservation du gallo dans les milieux brittophones tant de Haute que de Basse-Bretagne semble être un signe des plus encourageant. Un Breton qui n'est pas brittophone n'en est pas moins breton. Il est breton différemment, c'est tout. L'acceptation de plus en plus généralisée de la pratique et des bienfaits d'un bilinguisme équilibré à également beaucoup progressé au sein de la population ces dernières années. Le conflit entre langue bretonne et langue française ne se pose plus en terme d'exclusion mais bien en terme d'acceptation réciproque.

De la réalité du breton en Bretagne orientale

Les brittophones de Haute-Bretagne ont souvent l'impression que l'argumentaire gallo est employé non pas pour la promotion de celui-ci, mais bien plus comme une réaction jacobine contraire à l'emploi de la langue bretonne en Bretagne orien-

tale. Ceci n'est pas sain et vient du flou entretenu autour du statut du gallo. Le (non?) débat sur la signalétique du Val à Rennes est typique de ce genre de questions mal posées qui viennent entretenir un malaise. Vraies ou pas, ce qui compte dans ces impressions c'est le sentiment d'une communauté. Cette communauté grandissante est en recherche d'acceptabilité, elle s'appuie sur une réalité sociolinguistique qui, bien que minoritaire, est attestée. Elle ne peut accepter que ce qu'elle considère comme un droit, soit mis à mal par des arguments pseudo-historiques ou pseudo-linguistiques du style "On n'a jamais parlé breton à Rennes !". Cette petite phrase prononcée comme une évidence sans appel correspond-elle à la réalité ? Si elle signifie : il n'y a jamais eu une majorité de Rennais à parler breton alors on peut admettre sa justesse. Si par contre on veut insinuer que le breton est une langue récemment importée, avec le deuxième sous-entendu qu'elle n'aurait droit à aucune place ou qu'à une place très restreinte dans la vie publique, alors il convient de s'élever contre un mensonge évident. La langue bretonne a toujours été parlée dans la ville de Rennes au cours des dix derniers siècles, tout comme sur les quais de Saint-Malo, de Redon ou de Nantes. Sa réelle importance en nombre de locuteurs à travers le temps reste à étudier. Cette ignorance est en elle-même symptomatique. On ne trouve souvent que ce que l'on veut bien chercher. Une chose est sûre, exclure le breton de l'Est reviendrait à légitimer des discours visant à l'exclusion du français à l'Ouest.

Gallo et breton, quelles réalités pour quelle identité ?

Trop souvent le débat sur "gallo, langue ou pas ?" est posé de façon abstraite. Cette question ne sera jamais entièrement tranchée car elle dépasse évidemment le seul plan linguistique. Certes, les débats théoriques sont importants car ils forment le socle des réflexions qui vont permettre de tracer le cadre de politiques qui vont avoir une influence dans la vie quotidienne des citoyens. Mais il faut bien à un moment ou à un autre prendre la réalité en compte. Réalité qui, d'ailleurs, avait été perçue par le Comité consultatif à l'Identité Bretonne de la ville de Rennes [7]. Elle nous impose de voir que breton et gallo ne peuvent pas être mis sur le même plan.

La réalité de la langue bretonne en Bretagne orientale en 2000 est une réalité urbaine tangible qui n'est pas, comme on peut l'entendre trop souvent encore, le fait d'immigrants venus de Basse-Bretagne et qui auraient conservé leur langue, même si la présence de ceux-ci est réelle. Elle est la marque d'un phénomène de réappropriation culturelle collective plus large qui est concomitant à celui observé en Bretagne occidentale. Aujourd'hui, la langue bretonne en Bretagne orientale, c'est près d'un millier d'enfants en enseignement bilingue (15% des effectifs totaux), 1.600 adultes en cours du soir, 370 étudiants aux départements de breton de Rennes et Nantes

(76,5% des étudiants de breton), des familles brittophones, une présence (encore limitée certes mais bien réelle) dans les médias (TV Rennes, radios, presse, vie associative et militante) etc.

La réalité du gallo, elle, est bien différente. La pratique ne rejoint pas le discours car l'emploi du gallo fait partie de la pratique francophone rurale normale, même si elle est refoulée ou niée par une partie des locuteurs ; elle ne représente pas la pratique volontaire d'un code linguistique complet distinct, reconnu comme tel et que l'on souhaite transmettre intact aux générations futures sans interférence du standard. Les études sociolinguistiques ne font pas apparaître de jeunes couples élevant consciemment leurs enfants en gallo. Une telle différence a un sens et il serait bien trop facile de faire porter la responsabilité de cette situation à une supposée machine brittophone bien huilée qui détournerait les Haut-Bretons du gallo. Force est de constater que la langue bretonne est tout simplement perçue en Bretagne orientale pour ce qu'elle est : une des deux langues de Bretagne, le marqueur le plus évident d'une identité complexe. L'Office de la Langue Bretonne dans un questionnaire envoyé à toutes les communes de Bretagne orientale a mesuré l'adhésion à l'affirmation suivante : "*La langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne.*". 75% des communes ont répondu adhérer à cette affirmation. Rien d'étonnant donc à ce que de plus en plus de Haut-Bretons s'approprient la langue de Bretagne qu'ils ne connaissent pas, avec des motivations diverses.

Un avenir pour le gallo

Certains défenseurs du gallo ont parfois une attitude ambiguë vis-à-vis de la langue bretonne. Pourtant, ce n'est pas le breton qui tue le gallo. C'est sa marginalisation presque achevée aujourd'hui par rapport à la langue française. La stratégie choisie actuellement par l'association de défense du gallo la plus active est de faire une arme et un outil de reconquête de cette marginalisation même, ce que l'on pourrait appeler la stratégie de la rupture (ces militants n'accepteraient d'ailleurs pas le terme de marginalisation puisque pour eux c'est une ineptie de parler de gallo en tant que dialecte de l'ensemble français). En choisissant délibérément de copier les revendications formulées par le mouvement brittophone et en se concentrant exclusivement sur la conquête des symboles (signalétique) visant à recevoir enfin l'onction sacrée (être reconnu comme langue autonome par rapport au français), l'on peut se demander si le mouvement gallo n'est pas en train de laisser s'échapper la proie pour mieux s'emparer de son ombre.

Une vraie vie culturelle en gallo contribuerait certainement bien plus à décom-

plexer la population de Bretagne orientale que l'énorme effort déployé par certains pour faire sortir le gallo de la famille des langues d'Oil ; effort qui indiffère autant la population qu'il n'est vain. On attend toujours la création d'une littérature, d'un théâtre, d'une chanson moderne.

Y a-t-il alors un avenir pour le gallo ? Sans doute non, si le but est de fabriquer une nouvelle langue de culture ayant rompu tout lien avec le français. Peut-être, si le mouvement de défense du gallo accepte d'assumer la place du gallo au sein du groupe des langues d'Oil et de jouer ainsi un rôle positif pour la reconnaissance de la diversité au sein de ce groupe.

Tout citoyen breton devrait pouvoir se voir reconnaître pleinement ses droits de citoyen francophone (dans toutes ses facettes) et/ou de citoyen brittophone. Les droits des citoyens francophones sont partout respectés en Bretagne, y compris dans la partie occidentale, traditionnellement brittophone, pourvu qu'ils s'expriment dans la forme standard. Il est légitime pour les Bretons de souhaiter une prise en compte du gallo, dans des modalités à définir. Mais ceci reste une question interne à l'ensemble linguistique français. Le problème des brittophones est tout autre. Leurs droits, dans tous les domaines, sont partout ignorés.

Il est temps aujourd'hui d'adopter une attitude claire sur la question linguistique en Bretagne, même si cela est difficile. Refuser de le faire aurait un effet certain : renforcer encore et toujours la suprématie totale et absolue du français standard. Ce serait le but recherché que l'on ne s'y prendrait parfois pas autrement.

Olier ar Mogn

Novembre 2000 - Betton-Lanvezhon

[1] Le terme dialecte est pris ici au sens technique et ne recouvre aucun jugement de valeur sur la pertinence des pratiques langagières des locuteurs.

[2] cf Philippe Blanchet. *Pratiques linguistiques et sentiments d'appartenance dans le Pays de Retz* in Vitalités des parlers de l'Ouest, cahiers de sociolinguistiques N° 2-3, PUR 1996.

[3] cf Francis Manzano. *De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de Marches : Bretagne, Normandie, Mayenne* in Klask, Vol. 3, PUR, 1996.

[4] L'expression est de Francis Manzano. *Le Gallo à la fin du XX^{ème} siècle* in Vitalité des parlers de l'Ouest, cahiers de sociolinguistique, N° 2-3, PUR, 1996.

[5] Proposition de loi relative au statut et à la promotion des langues régionales. Assemblée Nationale, 2 juillet 1991.

[6] Henri Giordan, *Les langues régionales et/ou minoritaires de l'Union Européenne*. Rapport de synthèse à la Commission de l'Union Européenne, 1994.

[7] Texte du groupe de travail "Quelle politique linguistique pour la Ville de Rennes ?"